

# M ONTFLEUR (39)



**Extrait du Dictionnaire  
GEOGRAPHIQUE,  
HISTORIQUE et STATISTIQUE  
Des communes de la Franche-Comté  
De A. ROUSSET  
Tome IV (1854)**

Situation : Le bourg est situé à la limite des départements du Jura et de l'Ain, sur la rive droite du Suran. (*Mons Floridus, Mons Florum*).

Village de l'arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton et perception de Saint-Julien, bureau de poste de Coligny (Ain) ; succursale ; à 7 km 600 m de Saint-Julien et 42 km de Lons-le-Saunier. Altitude 376 m.

Communes limitrophes : au nord Broissia et Montagna-le-Templier ; au sud Germagna et le hameau de Toulangeon (Ain) ; à l'est Villeneuve-lèz-Charnod et à l'ouest Pouillia (Ain) et Bourcia. Le Pont-des-Vents, Barésia, Saint-Pierre, Longefond, Eperigna, la Grange des Fenouillot, la Grange des Buis et la Grange des Eschaux font partie de la commune.

Les maisons sont groupées comme dans les villes, construites en pierre et couvertes en tuiles creuses avec toitures très aplaties et saillantes. Elles ont jusqu'à deux étages au-dessus du rez-de-chaussée. Plusieurs sont très anciennes et ont des ouvertures ornées de riches moulures de style ogival.

Population : en 1790, 525 habitants ; en 1846, 511 ; en 1851, 503, dont 252 hommes et 251 femmes ; 109 maisons, savoir : 53 à Montfleur, 19 à Pont-des-Vents, 11 à Saint-Pierre, 5 à Longefond, 1 à Eperigna et 1 à la Grange des Eschaux ; 111 ménages. En 2002 : 153 habitants, les « Fleurimontains ». Les habitants émigrent peu.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1621.  
Vocabulaire : Sainte Catherine.

Série communale à la mairie depuis l'an VIII, déposée aux Archives Départementales avant, où Montfleur a reçu les cotes 5 E 549/1 et /2. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 5403 à 5411 et 3 E 8139. Tables décennales : 3 E 1346 à 1354.  
Microfilmé sous les cotes 5 Mi 709-710, 5 Mi 726, 5 Mi 1272, 5 Mi 12 et 5 Mi 1185.

Cadastre : exécuté en 1820 : 787 Ha 99 a divisés en 3626 parcelles que possèdent 291 propriétaires, dont 99 forains ; 480 Ha en terres labourables, 120 Ha en pâtures, 113 Ha en prés, 30 Ha en bois taillis, 15 Ha en friches, 2 Ha 96 a en sol de bâtiments, 1 Ha 84 a en jardins, 1 Ha 29 a en vergers.  
Le sol, partie montagneux et partie en plaine, est d'une fertilité ordinaire, produit du blé, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des betteraves, des pommes de terre, du chanvre, des fruits, beaucoup de foin, des fourrages artificiels, un peu d'orge, de navette et de vin rouge. La culture de la vigne occupait autrefois de vastes terrains à Montfleur ; elle ne reprend faveur que depuis quelques années.

On exporte le quart des céréales et on importe partie du vin. Les débordements fréquents du Suran causent de grands dommages aux récoltes.



On élève dans la commune des bêtes à cornes, quelques moutons et chèvres, des porcs qu'on engraisse pour la consommation locale, des ânes pour le service des moulins. 50 ruches d'abeilles. On trouve sur le territoire une carrière de pierre ordinaire à bâtir, exploitée. Les habitants fréquentent les marchés de Bourg, Coligny, Arinthod et Saint-Amour.

Foires : il se tient chaque année à Montfleur quatre foires, qui jouissent d'une grande réputation. Elles ont lieu les 23 avril, 7 juin, 9 septembre et 26 novembre. On y vend principalement des mulets. On en amène au moins 800 à la foire d'avril. On y vend aussi du bétail à cornes, des moutons, des chevaux et tous les menus objets qu'on rencontre aux foires de village.

Industrie : il y a un chalet, dans lequel on fabrique 4.000 kilogrammes de fromage ; un moulin avec battoir, à 5 tournants, un moulin à 3 tournants et un moulin à 2 tournants ; 3 charpentiers, 3 maréchaux-ferrants, 1 charron, 1 menuisier et 1 sabotier.

Commerce : 6 aubergistes et 1 marchand mercier.

Montfleur est la résidence d'un notaire.

De nos jours, côté tourisme, il existe 12 gîtes et une salle communale « l'accueil des randonneurs », et l'écomusée vivant du moulin Perrin de Pont-des-Vents, inscrit à l'inventaire des monuments historiques, et sa fabrication d'un pain cuit au feu de bois avec une École du pain.

Biens communaux : une église, un cimetière hors du bourg, un presbytère ; un champ de foire, 2 fontaines et 91 Ha 30 a de friches, pâtures et murgers ; le hameau de Saint-Pierre possède 21 Ha 96 a de bois taillis ; celui de Pont-des-Vents, 7 Ha 19 a de pâtures et bois. Il n'y a dans le village ni maison commune ni maison d'école ; l'instituteur, l'institutrice et les salles d'études, fréquentées en hiver par 40 garçons et 40 filles, occupent des maisons louées par la commune.

Bois communaux : 70 Ha 26 a, coupe annuelle 2 Ha 21 a ; le hameau de Barésia, 19 Ha 71 a ; coupe annuelle 59 a ; Pont-des-Vents, 42 Ha 11 a ; coupe annuelle 1 Ha 26 a ; Saint-Pierre, 21 Ha 45 a ; coupe annuelle 64 a.

## NOTICE HISTORIQUE

Montfleur, situé dans la charmante vallée du Suran, au pied d'une montagne en forme de cône tronqué, se composait dans l'origine, comme Saint-Julien et Montaigu, de plusieurs groupes isolés d'habitations. La beauté du site, les avantages que présentait la rivière, et surtout le passage de l'ancienne voie romaine de Lyon à Besançon, par Orgelet, avaient attiré dans cette contrée un grand concours d'habitants. La direction de cette voie a été reconnue par tous les géographes. Chevalier, dans ses Eclaircissements préliminaires, dit qu'elle traversait le Suran au hameau du Pont-d'Evans, sur un pont de plusieurs arches, qui de son temps était à demi ruiné. Il en reste encore des pierres de taille sous les eaux. La carte de Cassini et celle de M. Ed. Clerc en présentent aussi le tracé. Les hameaux de l'Eperigna, de Saint-Pierre, de Barésia et du Pont-des-Vents étaient dispersés dans la plaine ou bordaient la rivière.

Par un traité de l'an 1191, Aymon, prieur de Gigny, et ses religieux, inféodèrent à Etienne II, comte de Bourgogne, le lieu de Montfleur, pour y construire un château et une ville libre ou franche, à condition que tous les revenus et profits à en provenir se partageraient entre eux ; les amendes furent déclarées communes et partageables par moitié entre le comte et les religieux ; mais les dîmes et autres redevances ecclésiastiques furent réservées en entier à ces derniers. Il fut interdit au comte de recevoir quelqu'un à Montfleur ou de percevoir le droit de gîte, sans leur consentement. Le prieur Aymon, du consentement de ses religieux, céda de la même manière au comte, ce qui leur appartenait dans les villages d'Eperigna, Pont-des-Vents, Saint-Pierre, etc. Le comte Etienne, pour prix de cette inféodation, promit et jura de défendre tous les biens et dépendances du monastère, et spécialement les foires de Gigny. Il promit en

outre de ne jamais aliéner de ses mains les biens ou droits concédés. Enfin, ce prince de son côté, et les religieux du leur, se jurèrent réciproquement fidélité pour le château de Montfleur. C'est à partir de ce traité que date la véritable existence du bourg de Montfleur.



Seigneurie : la seigneurie de Montfleur comprenait les deux bourgs de ce nom, les villages de Dâle, Nivigne, Pouillia, Dancia, Barésia, Pont-des-Vents, Saint-Pierre, la partie de Montagna-le-Templier tenue par les Montmoret, les d'Arlay et les seigneurs de Montgefond, et la partie de Civria, située au Comté de Bourgogne. Elle avait pour limite, à l'est, la baronnie de Montgefond, à l'ouest, le marquisat de Coligny-le-Neuf, au sud, les seigneuries de Chavannes et de Toulangeon, et au nord, celles de Bourcia, Montagna-le-Templier et Broissia. Les fiefs qui en relevaient étaient les seigneuries de Civria, de Bourcia, de Toulangeon, de la Broissière (hameau de Bourcia), de Conflans, du château de Veyne, les chevances des Seyturiens, des Corans, des d'Arlay, des Toulangeon, de la Sarra et de Charnod, à Montfleur et lieux voisins.

Le seigneur avait la justice haute, moyenne et basse, avec pouvoir d'instituer un bailli, un châtelain, un gruyer et leurs lieutenants, un procureur, un scribe, des sergents, des maires, des messiers, des forestiers, et un ou plusieurs tabellions et notaires. Le bailli, le châtelain et le gruyer avaient droit de connaître de tous crimes et délits. Les appels des sentences du châtelain ou de son lieutenant se portaient devant le bailli, qui était chargé de publier les testaments et de percevoir les profits du scel dus à cette occasion. Les contrats étaient présentés au scellé général qui se tenait une fois par an. Le seigneur avait le droit d'exiger la contribution des lods et ventes sur les mutations d'immeubles, les épaves, les confiscations, l'impôt des quatre cas, celui de toisé des maisons, ceux dus aux foires et marchés, les langues des grosses bêtes tuées dans l'étendue de la seigneurie, l'impôt dit droit de tâches sur les récoltes enssemencées dans les communaux, à raison du neuvième des fruits. Il avait la banalité des fours et des moulins, le pré Comte, de 24 soitures, le pré Favier, le bois de l'Eperigna, d'une demi-lieue de longueur, et le bois de Pierre Feu. A lui seul appartenaient les cours d'eau, la police des chemins, l'échantillonnage des poids et mesures, le règlement des bans des vendanges et l'exploitation des buis qui croissaient sur les communaux. Les cens dus sur les fonds de sa directe, produisaient annuellement 900 mesures d'avoine, outre la cire et quelques sommes d'argent. Lorsque les habitants tuaient des bêtes sauvages, ils devaient lui porter, du sanglier, la hure et les quatre pieds, du cerf, le sommier, et de la biche, l'épaule.

Rousset décrit en détail la succession des différents seigneurs de Montfleur, ainsi que la Prévoté, les chevances de Montmoret, de Charnod, de la Baume ou de Toulangeon, de Corans, et le meix de Leschaux, dans les pages 289 à 292 du tome IV de son dictionnaire.

Château : le château de Montfleur était très vaste et occupait tout le sommet d'une montagne dont les flancs étaient coupés à pic de trois côtés ; on ne pouvait y arriver que par le côté sud. A l'extrémité septentrionale de cette montagne, au pied de laquelle coule le Suran, on voyait encore au commencement de ce siècle, quatre tours circulaires formées de murs de 2 m d'épaisseur. Il ne reste de ces constructions que le tronçon d'une seule tour, sous laquelle sont encore quatre cachots voûtés : chacun d'eux a 2 m 30 de longueur, 1 m 20 de largeur et 1 m 60 de hauteur. Ils aboutissaient sur un couloir dans lequel on descendait par un escalier de pierre très étroit. A l'extrémité méridionale de l'emplacement de l'ancien château, on en a fait reconstruire un autre qui porte la date de 1631 ; il se compose d'un donjon quadrangulaire très élevé, appartenant au style ogival tertiaire. Contre ce donjon, on a groupé, sans ordre et sans goût, d'autres constructions qui en détruisent tout l'effet. Cette propriété a été vendue par le prince d'Aremberg à M. Cordier, inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, mort depuis peu d'années, et appartient actuellement à MM. Panet et Gauvain, de Vesoul. Dans l'enceinte murée du château, existaient plusieurs maisons de vassaux, qui ont disparu depuis plus de deux siècles.

Bourg dessus : ce bourg se trouvait à l'extrémité sud du château et était clos de murailles se reliant à celles de la forteresse. Il renfermait un four banal et était habité presque exclusivement par des nobles. Les familles de Charnod, de Corans, de Toulangeon, de Ville, de Montmoret, de Civria, de Chambut, de Gavain, de Livet, de Dâle, de Virechâtel, de Briod et beaucoup d'autres y avaient leurs habitations féodales. Ce quartier, détruit en 1479, ne s'est pas relevé.

Bourg dessous ou la Ville : ce quartier, bâti à la base méridionale de la montagne, était le plus peuplé et le plus considérable de Montfleur ; il était clos de murs et de portes et habité par les bourgeois, les officiers de justice, les juristes, les prêtres, les chirurgiens et les marchands.



La sœur de saint François-de-Sales y occupait une maison appartenant actuellement au sieur Comtesse, aubergiste.

État de Montfleur au moyen-âge : Montfleur était compté au nombre des principales villes de la province. Les princes de Chalon-Auxerre en habitaient très souvent le château et y attiraient une cour nombreuse. Leur capitaine châtelain y convoquait chaque année tous les sujets de la seigneurie pour passer la revue d'armes, et les appelait pour faire le guet et la garde chaque fois qu'il y avait péril imminent de guerre. Le prévôt donnait ses audiences tous les quinze jours dans un auditoire placé à côté des halles. Le bailli et le gruyer tenaient leurs assises quatre fois par an. Le tabellion général était chargé de la garde des sceaux et scellait les actes avec le scel de la cour de Montfleur ; quatre prud'hommes et huit conseillers élus par les bourgeois administraient la commune. Les halles étaient dans le Bourg dessus ; il s'y tenait un marché le mardi de chaque semaine. Il y avait quatre foires par an qui avaient lieu les jours de fêtes de saint Claude, saint Georges, et le lendemain des fêtes de la Nativité de Notre-Dame et de sainte Catherine. Quinze chapelains organisés en collège, formaient une familiarité et étaient chargés avec le vicaire perpétuel du service de la paroisse. Il y avait un hôpital et une maladrerie, une église paroissiale, une chapelle dédiée à saint Pierre au village de Saint-Pierre, une autre dédiée à Notre-Dame au hameau de l'Eperigna, une troisième à Barésia et une quatrième à la grange de l'Eschaux. Dans toutes, se célébraient un grand nombre de services de fondations.

Guerres et sièges : lorsque Charles d'Amboise vint assiéger Montfleur en 1479, Claude du Saix, seigneur d'Arnans, qui commandait une garnison de gentilshommes dans le château, opposa une si longue résistance, que les Français, furieux, incendièrent les deux bourgs, massacrèrent les habitants et démantelèrent le château. Une lettre de François Merceret, de Salins, à M. de Champagney, en date du 25 août 1595 annonçait que l'armée d'Henri IV, commandée par le maréchal de Biron, était à Montfleur et qu'elle était dans l'intention de l'occuper militairement et de s'y fortifier, ce qui prouverait que le château était toujours ruiné. Il ne joua, en effet, aucun rôle dans la défense de la province contre Louis XIII et Louis XIV.

Église : elle est dédiée à sainte Catherine, dont on célèbre la fête le 25 novembre, et domine le bourg. Elle se compose d'un clocher, de trois nefs, d'un chœur rectangulaire, de trois chapelles successives et parallèles à la nef collatérale de droite, enfin, d'une sacristie à la suite des chapelles. L'intérieur de l'église est décoré d'élégants piliers cylindriques et de culs-de-lampe sur lesquels retombent les arcs-doubleaux et les nervures de voûtes. Les intersections des nervures sont ornées d'armoiries. La grande fenêtre ogivale qui éclairait le chœur a été fermée par de la maçonnerie, et la plupart des ouvertures ont été modernisées. Cet édifice, du style ogival tertiaire, date du XVI<sup>e</sup> siècle, à l'exception de la partie sous le clocher qui paraît plus ancienne. Il est dans un état de délabrement complet.

Maladrerie : il y avait un hospice pour les lépreux auquel Isabelle de Courtenay, seconde femme de Jean de Chalon, légua, par son testament de l'an 1257, une somme de 10 francs.

Hôpital : Hugard de Ville fonda à Montfleur, vers l'an 1360, un hospice qu'il plaça sous la direction de l'hospice du Saint-Esprit de Besançon. Il ne se réserva que la nomination du chapelain. Le 17 mai 1518, Jean Livet, de Montfleur, prêtre, fonda une messe basse à célébrer chaque samedi dans la chapelle de l'hôpital par les familiers de l'église paroissiale. La confrérie du Saint-Esprit faisait la plupart de ses exercices dans cette chapelle.

Biographie : Montfleur est la patrie de :

1. Louis d'Arestel, chevalier, gentilhomme ordinaire de la maison de l'empereur Charles-Quint, vivant en 1547 ;
2. de Hugues Bidal, licencié en lois, conseiller du duc Philippe-le-Bon en 1468, et lieutenant-général du bailli d'Aval ;

3. d'Antoine-François Genevay, parti comme volontaire au 10<sup>e</sup> bataillon du Jura en 1792, nommé la même année capitaine de ce bataillon, chef de bataillon au 76<sup>e</sup> de ligne en 1807, et colonel du 24<sup>e</sup> régiment de ligne en 1814, officier de la légion d'honneur et de Saint-Louis. Cet officier supérieur, mort à Coligny en 1833, se distinguait par sa fermeté de caractère, sa brillante bravoure, son inébranlable justice et sa loyauté.



Bibliographie : Annuaire du Jura, année 1840. Archives du château d'Arlay et de la préfecture du Jura. Biographie militaire du Jura par M. Rocard. La route des communes du Jura, année 2002.